

Elaine Scott, de Santé et Bien-être social Canada, a fait remarquer que «dans l'esprit du public, les mauvais traitements à l'égard des aînés n'occupent pas le même rang que les autres formes de violence familiale. Il a d'ailleurs été dit qu'on accordait aujourd'hui à cette question la même priorité qu'à la violence conjugale il y a dix ans⁸».

Le message fondamental livré par tous les témoins est que tout mauvais traitement infligé à un aîné est inacceptable. On a signalé que le terme «mauvais traitements infligés aux personnes âgées» était «une édulcoration d'un grave problème⁹». Le même témoin faisait lui aussi la comparaison avec la violence conjugale : «Permettez-moi de tracer un parallèle avec la violence conjugale. Il y a des années, nous rejetions cette question, en disant que ce n'était qu'un problème familial, de simples mauvais traitements et non un crime. Toutefois, le vent a tourné : désormais, les gens n'ont pas peur d'affirmer que la violence conjugale est un crime. Il faut faire passer le même message en ce qui a trait aux personnes âgées. Il ne faut plus tolérer cela¹⁰».

Le simple fait de vieillir et la perception de la société que la vieillesse rend faible et sans défense n'aident vraiment pas les aînés à gagner des gens à leur cause. Michel Couture, du Centre de défense des aînés et des aînées du Québec, a déclaré : «Vieillir aujourd'hui, c'est l'enfer! Telle est ma perception du cauchemar vécu par trop d'aînés¹¹». La vieillesse n'est pas vue comme une période de la vie où l'on profite des années qui nous restent, mais plutôt, selon lui, comme une période où «les personnes âgées sont tout simplement stockées comme de vulgaires marchandises inutiles¹²».

⁸ Elaine Scott, Santé et Bien-être social Canada, Présentation au Sous-comité des questions de santé liées aux aînés se penchant sur la question de la violence à l'endroit des personnes âgées, 2 février 1993, p. 7.

⁹ Wahl, 5:21.

¹⁰ Wahl, 5:21.

¹¹ Couture, 4:20.

¹² Couture, 4:20.